

# Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 2 mai 2011

La réunion a eu lieu au local habituel en présence de 5 conseillers, de Madame le maire et de la directrice générale. Le conseiller Bertrand Gagné était absent.

## Affaires nouvelles :

- A) La décentralisation au Québec :** les élus ont résolu d'appuyer la demande de la ville d'Amqui demandant à l'UMQ (union des municipalités du Québec) de presser le gouvernement Charest de mettre sur pied un comité spécial qui entreprendra les démarches devant conduire à l'adoption d'une véritable politique de décentralisation fondée sur l'autonomie administrative et financière des collectivités territoriales.
- B) Offre de service :** Les élus ont pris connaissance de 2 correspondances provenant d'étudiantes qui désirent occuper un emploi d'été pour la municipalité. Les demandes sont transférées au comité de développement qui a fait des demandes de financement pour pouvoir employer des étudiants durant la prochaine saison estivale. Le CDM n'a toutefois pas encore reçu de réponses à ces demandes.
- C) Rencontre Haute Gaspésie en forme :** Les élus ont convenu de répondre affirmativement à la proposition des coordonnatrices du programme Haute-Gaspésie en forme, afin d'organiser une rencontre afin de donner suite à la Journée-Forum-Haute-Gaspésie en forme tenue le 19 février dernier à Marsoui. La rencontre aura lieu dans les meilleurs délais.
- D) Écoulement des eaux :** Un citoyen a donné à la municipalité l'autorisation de passer sur son terrain pour effectuer des travaux permettant l'écoulement des eaux. Le problème se situe dans le secteur de la rue des hauts Bois.
- E) Fondation centre jeunesse :** Les élus ont résolu de ne pas donner suite à une demande d'aide financière de la part de cet organisme.
- F) Achat essence :** Il fut résolu de faire l'achat de 2000 litres d'essence.
- G) Suivi terrain 9-A rang 1 :** Le propriétaire de ce terrain fera la cession d'une partie du terrain d'une dimension de 3 m X 3 m, afin que la municipalité puisse y conserver l'enseigne annonçant notre village, ce don s'associe à un droit de passage pour accéder à l'enseigne. Il s'agit d'un terrain situé à l'entrée Est du village.
- H) Chauffage centre récréatif :** L'électricien en charge des travaux visant à remplacer le chauffage désuet du centre sera contacté afin de débiter ces travaux dès maintenant.
- I) ATR :** Aucun membre du conseil n'est disponible pour assister aux assemblées générales, extraordinaires et annuelles de cet organisme. Il fut donc résolu de ne pas désigner une personne pour y assister tel que demandé par l'ATR.
- J) Danse en ligne :** Les élus ont résolu d'accéder à la demande de prêt du centre récréatif pour que ce lieu serve à un rassemblement de danseurs (euses) une fois par mois durant les 3 prochains mois. Madame Lorraine Garneau sera la responsable de l'activité qui devrait permettre aux adeptes de la danse en ligne de s'adonner à ce divertissant loisir.
- K) Réservoir diesel :** Les élus ont pris connaissance de soumissions provenant de distributeur d'équipements pétroliers concernant l'achat de réservoir pour du diesel. La municipalité doit se procurer un tel réservoir du fait qu'elle ne pourra plus s'approvisionner auprès de l'entreprise Marsoui-Diesel qui n'offrira plus ce service

bientôt. D'autres renseignements seront demandés avant de prendre une décision dans ce dossier.

**L) Entretien chemins forestiers :** Il fut résolu de contacter la Firme Tiro, ainsi qu' Hydro Québec, afin de leur rappeler que tous les bris occasionnés dans les chemins forestiers qu'ils ont empruntés lors des travaux visant à installer la nouvelle ligne de transport d'électricité, devront être réparés avant que ces derniers terminent le travail.

**M) Volet II :** Il fut résolu de faire une demande dans le cadre de ce programme. La date limite pour déposer un projet est le 27 mai.

**N) Rencontre sécurité incendie :** Il fut résolu de planifier une rencontre avec la ville de Sainte-Anne-des-Monts concernant une éventuelle entente pour le service incendie, une personne de la Sécurité publique assistera à cette rencontre.

**Dossier des conseillers :** le conseiller Réjean Leclerc a mentionné le fait que quelques réparations devraient être effectuées dans le chemin de la Mine Candego, notamment au sujet des fossés. L'inspecteur municipal verra à ce que ces travaux soient entrepris dans les meilleurs délais.

La levée de l'assemblée a eu lieu après que les élus ont répondu à une question venant de l'assemblée composée de 8 personnes.